



Vue de la façade postérieure des granges en 2019. Seul, l'appentis a été modifié et ouvert pour l'aménagement d'une piscine.

IVR26_20197100795NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation